

SAMEDI 12 MARS 2016

**Ouverture de la pêche à la truite à l'étang
Crépeau à SAINT-USUGE**

Vous pouvez prendre votre carte de pêche fédérale au nom du « Le gardon de SAINT-USUGE » chez nos deux dépositaires :

Etablissement BOREL
62 Impasse des Martins Bons Sires
71 500 SAINT-USUGE

Restaurant « Chez René »
469, Le Bourg
71 500 VINCELLES

Ou depuis votre domicile en l'imprimant vous-même depuis le site :

cartedepeche.fr en choisissant « Le gardon de SAINT-USUGE » comme A.A .P.P.M.A.